https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/instruction-n-dgosmsios2010184-du-3-juin-2010-relative-a-la-definition-et-au-suivi-des-ressources-et-des-charges-des-systemes-dinformation-hospitaliers/
Instruction n° DGOS/MSIOS/2010/184 du 3 juin 2010 relative à la définition et au suivi des ressources et des charges des systèmes d’information hospitaliers
03/06/2010
Validée par le Secrétaire général, pour le CNP, le 28 mai 2010 - Visa CNP/SG 2010-59
Date d’application

: immédiate
Classement thématique

: Etablissements de santé
Catégorie

: mesure d’organisation des services retenue par le Ministre pour les mise en oeuvre des dispositions dont il s’agit
Résumé

: définition et suivi des ressources et des charges des systèmes d’information hospitaliers (SIH) en termes de périmètre, de liste des comptes concernés et de règles d’affectation
Mots-clés

: systèmes d’information, hôpital, comptes, suivi
Textes de référence

: nomenclature budgétaire et comptable
Textes abrogés ou modifiés

:
circulaire N°DHOS/E3/2009/60
 du 23 février 2009
Annexes :
- annexe 1 : liste des comptes SIH actualisée
- annexe 2 : cadre du recueil des informations des ressources et des charges SIH
- annexe 3 : guide d’imputation des charges et ressources SIH
Vous pouvez consulter cette instruction en version PDF